

## VEE, c'est qui ?



Un réseau d'entreprises



Thématiques : environnement, énergie, RSE, maîtrise des risques industriels



Près de 100 adhérents



Principalement des PME / PMI, de toutes tailles et tous secteurs d'activité



Majorité d'Installations Classées

## Comment ?

### un accompagnement individualisé

- réponse à des questions
- pré-diagnostic

### des informations déchiffrées

- veille réglementaire
- flash info
- réunions

### un réseau d'entreprises

- retours d'expériences
- groupes de travail

### des outils pratiques

- registre déchets, affiches de sensibilisation...

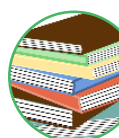
## Quels objectifs ?



Informer, sensibiliser



Accompagner les adhérents dans leur démarche



Rendre les exigences réglementaires lisibles



Favoriser les échanges d'expériences

## Pour quel montant ?

Cotisation 2020, pour une entreprise de :

1 à 20 salariés	416 €/an
21 à 50 salariés	541 €/an
51 à 100 salariés	728 €/an
101 à 250 salariés	1 019 €/an
251 à 400 salariés	1 560 €/an
plus de 400 salariés	1 768 €/an

### Contact :

Mirentchu MARTINIÈRE,  
Chargée de mission

- Réseau Régional • Réglementation •
- Expertise • Outils • Information •
- Accompagnement • Audits croisés •

## Veille Environnement Entreprises

23 avenue René Cassin - Téléport 2 - 86961 CHASSENEUIL Cedex  
Fax : 05 49 52 89 41 - Tél. : 05 49 37 48 69 - Mail : info@vee-asso.fr